

Remise de la pétition publique samedi 02 Septembre 2017- Bureau de poste de Bégard

Déclaration publique

Mesdames, messieurs, Bonjour à toutes et à tous.

Au cours de cette semaine, chaque résident desservi par la tournée de distribution du courrier du Centre-Ville s'est vu proposé la signature d'une pétition au soutien de notre facteur, muté contre son gré à Guingamp, à compter du 01 Octobre.

Suggérée par Madame CABEL demeurant rue Baloré, cette pétition a été produite et orchestrée par notre association de solidarité et de défense des postiers des Côtes d'Armor dont le siège gestionnaire se situe rue Jules Verne.

Pour la distribuer dans chacune des 830 boîtes aux lettres, quatre anciens facteurs de Bégard aujourd'hui à la retraite sont venus nous épauler avec enthousiasme. Pour cette distribution je remercie donc très chaleureusement Mr et Mme Cabel, Mr et Mme Le Sech de Kerginiou, mon épouse et nos facteurs retraités : Danièle Boucher de Trézélan ; Nelly et Yvon Grall de Pluzunet et Jacques Le Moigne de Trémuson. Merci au « Bar le Central » qui a prêté sa boîte aux lettres pour recevoir vos signatures. **Merci aux 260 signataires. Cela représente près de 32 % des possibilités.**

En pareil cas, une opération estimée réussie se situe à hauteur de 10 %. Notre initiative réalisée en 4 jours, avec ces 32 %, est donc un succès. Merci à vous tous, aujourd'hui d'être présents.

En parallèle à notre pétition publique, ses collègues à la quasi-unanimité ont signé deux pétitions destinées à Madame la Directrice du Courrier de Guingamp. La première du 10 Août exigeait le maintien d'une tournée vélo adaptée au reclassement médical de notre facteur en préalable à toute concertation à venir sur la prochaine restructuration et proposait même une solution. **Cette pétition demeure à ce jour sans réponse.**

La deuxième pétition du 31 Août exige de nouveau une communication sur le sujet et pose la question de légitimité de son changement d'affectation. En effet, cette lettre s'intitule « INFORMATION SUR VOTRE POSTE DE TRAVAIL » adressée par le service médical du courrier Haute Bretagne. OR, une telle décision nécessite une notification signée du Directeur Opérationnel ou pour le moins, par délégation de signature, celle de Mme la Directrice du Courrier de Guingamp.

Ces deux pétitions ont été adressées aux Organisations syndicales CGT/CFDT/FO/SUD et au Directeur du Courrier Haute Bretagne. Pour l'heure, trois organisations semblent tout doucement murmurer, simplement, à l'oreille de la Directrice.

La Poste demeure sourde. Elle prétend toujours ne pas pouvoir lui organiser une tournée adaptée à ses problèmes médicaux sur le site de Bégard. A qui fera-t-on croire cette absurdité ? Le bureau de Bégard comporte 13 tournées de distribution et tout aménagement est donc possible. Pourquoi ne pas profiter de la prochaine restructuration pour revoir l'ensemble des tournées ?

Depuis bientôt deux ans, le poste en tournée vélo détenue par notre facteur ne dérange pas La Poste. Mais voilà, subitement, en urgence, une injonction au demeurant illégitime, l'expédie à Guingamp contre son gré.

Que se cache t'il derrière cette incompréhensible décision ? **En réalité, la restructuration prévue au 01 Janvier 2018, prévoit au moins une reprise d'emploi. Dès lors, la solution de facilité consiste à éliminer notre facteur, des effectifs de Bégard.**



Quel cynisme ! Tous ses collègues préconisent une remise à plat de tous les circuits de distribution afin de créer des tournées plus cohérentes, plus équilibrées. La densité de la population de la ville de Bégard et de ses proximités permet aisément d'aménager une tournée vélo non sécable.

Mais cela serait une charge de travail plus conséquente pour La Poste. Elle se targue pourtant de posséder des « logiciels performants » pour élaborer des tournées. Alors qu'attend t-elle ?

Cette attitude de La Poste est méprisable, notre facteur fera le même travail à Guingamp mais avec un trajet aller et retour de 48 km au quotidien alors que les experts médicaux préconisent le moins de déplacement automobile possible.

Un peu de bon sens n'est pas interdit. La Poste peut et doit se ressaisir. Il ne suffit pas de signer des accords pompeux, dithyrambiques sur la santé et la sécurité au travail. Encore faut-il les exécuter.

Mais quelles sont donc les raisons de cette situation ?

A ce stade de mon exposé je peux et je dois vous apporter des informations les plus complètes possibles. Je connais bien ce dossier pour le suivre dans toutes ses composantes depuis bientôt 3 ans.

En Novembre 2014, notre facteur est victime d'un accident de service. La Poste reconnaît cet état durant son premier arrêt de travail de 15 Jours. Elle transformera par la suite, tous ses arrêts de travail consécutifs en congés ordinaire de maladie au mépris des conclusions du médecin expert désigné par elle-même, et agréé auprès des Tribunaux.

Il faut le savoir, en la matière, le Directeur Opérationnel à tout pouvoir de décision. La commission de réforme n'est qu'un organe consultatif comme il en existe de trop dans le monde de la Fonction Publique. Hélas, les représentants du personnel ne possèdent aucun pouvoir.

Depuis le 06 Mai 2015, notre requête pour faire valoir ses droits est instruite par le Tribunal Administratif de Rennes. L'audience de jugement est programmée le 21 Septembre prochain. L'arrêt du Tribunal pourrait être connu à la mi-October.

Si La Poste n'a pas reconnu tous ses arrêts de travail en accident de service, néanmoins le médecin de prévention, à l'appui de nombreuses expertises médicales, a jugé indispensable de lui attribuer uniquement une tournée vélo. (Les nombreuses descentes et montées en voiture sont totalement déconseillées).

Que vous apporte cette posture, Madame la Directrice, cette obstination à refuser une solution pour notre facteur sur BEGARD ? Est-ce votre revanche à sa procédure Judiciaire ? Vous connaissez son dossier médical dans les moindres méandres. Vous connaissez son état de fatigue psychologique engendré par près de trois ans de procédure judiciaire et vos incessantes relances d'expertises médicales. Vous connaissez l'inquiétude de son épouse et de sa fille. Vous connaissez l'inquiétude de ses collègues. **Mais rien ne vous inquiète.**

Vous êtes obnubilée par vos objectifs à atteindre et les récompenses à la clef. Vous êtes possédée par une hiérarchie sectaire. L'heure est venue malgré tout de prouver que votre cœur bat quelque part. La gestion du personnel ne se résume pas en statistiques et objectifs toujours dirigés vers plus d'exploitation humaine.



Chaque jour, notre facteur se démène pour donner de La Poste la meilleure image d'un service public sérieux et compétent.

A son professionnalisme indéniable s'ajoutent une gentillesse, une disponibilité toujours égales. (Les témoignages recueillis ici et là lors de la signature de la pétition le prouvent). **Mais vous, Madame la Directrice qu'elle image de la Poste transmettez-vous ?**

La résistance conjuguée des facteurs et des citoyens concernés, doit vous conduire, Mme La Directrice, à plus de bon sens, de raison, de discernement et surtout d'Humanisme. Une solution doit être trouvée. La Santé de notre facteur en dépend et même celle de l'ensemble du personnel de ce bureau. Sans réponse positive, nous poursuivrons notre résistance citoyenne et professionnelle sous une forme à déterminer.

Aujourd'hui à Bégard, le vent de la dignité des postiers se lève. L'esprit de solidarité de tous ses collègues et l'appui de vous tous, Bégarrois, sont un réconfort indicible pour notre facteur. En son nom je vous remercie chaleureusement.

.....

A présent nous allons remettre la pétition avant la fermeture du bureau. Cela sera très bref. Merci de patienter. Je reviendrai vers vous pour répondre à vos éventuelles questions. Merci.

Pour les citoyens et l'ASD des postiers 22. Alain COATLEVEN